

COMITE SYNDICAL DU 7 FEVRIER 2023

SEANCE DE 10H30

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Budget primitif 2023 – *délibération*
- Retour et avis sur la Newsletter
- Plateforme DHI : REX de Veolia avec une petite présentation
- Préparation du colloque
- Proposition de simulation de pollution pour juin prochain
- Information sur la mise en place de la M57
- Questions diverses

COMITE SYNDICAL

Séance du 7 février 2023

BUDGET PRIMITIF 2023

M. Jean-Paul PAVILLON, Président, expose :

Lors du débat d'orientations budgétaires 2023, les éléments constitutifs des dépenses et recettes du budget 2023 ont été présentés et discutés.

Le résultat de l'exercice 2022 s'établit à -86 073,95 €.

Le résultat cumulé des exercices antérieurs est reporté dans le présent budget et s'élève désormais à + 153 358,92 €

La montée en puissance de l'animation du Réseau Loire Alerte aux regard des ambitions des élus du syndicat, et notamment la volonté de s'appuyer plus fortement sur les ressources humaines des syndicats membres, se traduit dans le budget 2023 par la prise en charge à hauteur de 20 000€ d'une partie des salaires des agents de Nantes Métropole et d'Angers Loire Métropole qui assurent l'animation technique et organisationnelle du réseau.

Ce budget primitif prend également acte des conditions financières de l'exécution du marché d'animation du Réseau Loire Alerte conclu au printemps 2022.

Compte tenu de ces éléments, le budget s'équilibre comme suit en recettes et dépenses (voir détail en annexe de la délibération) :

DEPENSES :

TOTAL	211 358,92 €
<u>Total hors affectation en réserve</u>	142 000,00 €

RECETTES :

TOTAL	211 358,92 €
<u>Total hors résultat reporté</u>	58 000,00 €

Je vous propose,

DELIBERE

1. d'adopter la participation 2023 pour chaque adhérent fixée à 0.50€ par tranche de 1 000 m³.
2. de voter le budget primitif 2023 qui s'équilibre, hors excédent budgétaire, à 211 358,92€.

COMITE SYNDICAL

Séance du 7 février 2023

BUDGET PRIMITIF 2023

DEPENSES

Article	Libellé	PROJET DE BUDGET
611	Exploitation de la Cellule Alerte	120 000,00 €
6231	Annonces et insertions	2 000,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	1 300,00 €
6238	Impressions et divers	100,00 €
6251	Frais de déplacements	500,00 €
6261	Frais d'affranchissement	100,00 €
6217	Personnel affecté par le GPF de rattachement.	20 000,00 €
678	Autres charges except. – Réserves affectation	69 358,92 €
Total		211 358,92 €

RECETTES

Article	Libellé	PROJET DE BUDGET
74741	Participations	58 000,00 €
74781	Subventions agence de l'Eau	0,00 €
74782	Subventions autres organismes	0,00 €
002	Résultat reporté	153 358,92 €
Total		211 358,92 €